

Cote du document: GC 40/INF.1
Date: 22 décembre 2016
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Quarantième session du Conseil des gouverneurs

Aspects organisationnels

Note aux Gouverneurs

Responsables:

Questions techniques:

Andreina Mauro
Chef des services linguistiques
et de conférences
téléphone: +39 06 5459 2088
courriel: a.mauro@ifad.org

Maria Elena Chavez Hertig
Chef de l'Unité chargée de la liaison
avec les États membres et du Protocole
téléphone: +39 06 5459 2919
courriel: m.chavezhertig@ifad.org

Transmission des documents:

William Skinner
Chef du Bureau des organes
directeurs
téléphone: +39 06 5459 2974
courriel: gb_office@ifad.org

Conseil des gouverneurs – Quarantième session
Rome, 14-15 février 2017

Pour: Information

Quarantième session du Conseil des gouverneurs

Aspects organisationnels

I. Renseignements à l'usage des délégués

Localisation

1. La quarantième session du Conseil des gouverneurs se tiendra les mardi 14 et mercredi 15 février 2017 au siège du FIDA, 44, via Paolo di Dono (EUR), à Rome. Le bâtiment est situé à environ 20 minutes en voiture de l'aéroport Leonardo da Vinci (Fiumicino). La station de métro la plus proche est Laurentina (ligne B).
2. Avant la session, le lundi 13 février, différentes séances d'information et manifestations seront organisées au siège du FIDA, à l'intention des délégués.

Stationnement et transport

3. Aucun véhicule ne sera autorisé à entrer dans l'enceinte du FIDA¹. Les délégués peuvent se faire déposer devant l'entrée principale du siège où les autorités locales faciliteront la circulation. Des places de stationnement seront réservées aux véhicules munis de plaques diplomatiques au 145, via Paolo di Dono.
4. Les délégués sont informés qu'un service de navette est disponible entre la station de métro Laurentina et le siège du FIDA (un horaire sera mis en ligne). À la station Laurentina, l'arrêt de la navette est situé entre les numéros 9 et 11 de viale Luca Gaurico, la rue principale située derrière la station Laurentina, tandis que devant le siège du FIDA, il est à l'emplacement de l'arrêt de bus matérialisé en jaune qui se situe à proximité de la sortie principale (via Paolo di Dono, entre les numéros 50 et 44).

Sécurité

5. Un périmètre de sécurité sera établi autour du lieu de réunion. De strictes mesures de sécurité seront appliquées à l'entrée du bâtiment et dans son enceinte. Toutes les entrées seront équipées de détecteurs de métaux et de scanners à rayons X pour les bagages. Les délégués sont priés de noter qu'aucun service de consigne des bagages n'est prévu au FIDA. Le personnel de sécurité aura instruction de ne laisser entrer que les personnes munies d'un laissez-passer pour les réunions du Conseil des gouverneurs délivré par le FIDA. Les modalités de délivrance de ces laissez-passer sont décrites au paragraphe 26 ci-après.
6. Les participants porteurs d'un dispositif électronique tel que le stimulateur cardiaque sont invités à ne pas passer par le détecteur de métaux car cela pourrait provoquer des dysfonctionnements. Ils sont priés d'en informer le personnel de sécurité.
7. Afin de garantir la sécurité de tous les participants, les badges doivent être visibles à tout moment dans les locaux. Cette année, une photographie figure sur le badge. En aucun cas le badge ne peut être prêté à un autre participant. Il est rappelé aux délégués qu'ils doivent porter leur badge en permanence et ne jamais laisser leur porte-documents ou tout autre objet de valeur sans surveillance dans l'enceinte du lieu de réunion.

II. Organisation des sessions

Réunions et horaires

8. Les séances plénierées du Conseil des gouverneurs se tiendront dans la salle plénière, de 9 heures à 13 h 30 et de 15 heures à 17 heures.
9. En raison de la capacité limitée de la salle plénière, deux sièges seulement seront réservés par délégation de pays, et un siège seulement sera attribué aux

¹ L'Unité de la sécurité du FIDA se réserve le droit d'autoriser l'accès à titre exceptionnel, en fonction des besoins opérationnels.

délégués assistant aux travaux en qualité d'observateurs. Pour accéder aux salles de réunion, il sera nécessaire de présenter le badge remis au moment de l'inscription; l'accès sera placé sous contrôle électronique. Un badge spécial sera délivré pour pouvoir accéder à la salle de conférences Italie où aura lieu le vote.

10. Les délégués sont informés que la cérémonie d'ouverture débutera à 9 heures le mardi 14 février dans la salle plénière. Le scrutin pour le choix du prochain Président du FIDA débutera le 14 février, tout de suite après la cérémonie inaugurale.
11. Cette année, un dialogue entre les Gouverneurs se déroulera l'après-midi du premier jour, à 16 h 30. Il portera sur l'examen des choix décisifs auxquels est confronté le FIDA dans sa recherche d'une optimisation de sa contribution au Programme de développement durable à l'horizon 2030, et des facteurs qui mettront à l'épreuve ses capacités et son engagement à l'égard des Objectifs de développement durable. Cet événement se tiendra dans la salle plénière et sera ouvert à tous les participants.
12. Le second jour, un petit-déjeuner réseautage sera organisé dans les salons du FIDA, au rez-de-chaussée, de 8 h 30 à 9 heures, occasion pour les délégués de tisser des liens et d'interagir avec le personnel du FIDA. Tous les délégués sont cordialement invités à y prendre part. Le même jour, une table ronde sur les peuples autochtones sera également organisée, qui portera sur le rôle que ces populations peuvent jouer dans la transformation du monde rural, dans une optique de développement durable.
13. Il est indispensable que les séances commencent à l'heure et que l'horaire prévu soit respecté. Les délégués sont donc priés de faire preuve de ponctualité.
14. Les délégués sont priés d'éteindre leur téléphone portable avant de pénétrer dans les salles de réunion.

Salles de réunion pour les délégations

15. Des salles de réunion seront prévues pour les réunions des listes et les autres événements organisés en marge du Conseil des gouverneurs. Pour réserver une salle de réunion, veuillez adresser votre demande par courriel au Bureau du Secrétaire (conferencestaff@ifad.org), en indiquant clairement la date, l'horaire souhaité, les délégations à rencontrer et le nombre de participants. Vous recevrez confirmation de la réservation par courriel, avant la réunion.

Diffusion en ligne des délibérations

16. Les travaux pourront être suivis depuis la salle d'écoute. Les délégués qui ne disposent pas d'un siège en salle plénière sont priés de se rendre dans la salle à manger d'honneur (S134), située au niveau -1, où ils pourront suivre la retransmission des délibérations par vidéo.

Programme des séances et comptes rendus analytiques

17. Le programme des séances sera disponible le premier jour de la session. Des comptes rendus analytiques provisoires paraîtront dès que possible après la session, conformément au Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs.

Distribution des documents/PaperSmart/interface des réunions

18. Conformément à la Politique du FIDA en matière de diffusion des documents, telle qu'approuvée par le Conseil d'administration à sa centième session, les documents seront publiés à mesure qu'ils seront disponibles à l'adresse <https://webapps.ifad.org/members/gc/40> et sur le site web du FIDA www.ifad.org dans les langues officielles du Fonds. Toutefois, les documents finalisés et affichés le dernier jour ouvré de la semaine précédant la session du Conseil des gouverneurs seront disponibles en quantité limitée au comptoir de distribution des documents, situé dans la zone de conférences (-1).

19. Les délégués peuvent contribuer au respect de l'environnement en téléchargeant tous les documents sur leur propre dispositif électronique, en imprimant les documents recto verso et en les jetant dans les corbeilles de recyclage prévues à cet effet.

Interprétation et langues utilisées en séance

20. Les langues officielles du FIDA sont l'anglais, l'arabe, l'espagnol et le français. Un service d'interprétation simultanée et tous les documents seront proposés dans ces quatre langues. Les délégués sont priés de parler à une vitesse raisonnable afin de laisser aux interprètes le temps de s'exprimer de manière aussi fidèle et claire que possible.
21. La salle plénière et toutes les salles de réunion situées dans la zone de conférences seront équipées des installations nécessaires à l'interprétation dans les quatre langues officielles. Les délégués pourront suivre les débats grâce à des écouteurs munis d'un sélecteur de langue. Les délégués sont priés de laisser les écouteurs sur leur table à la fin de chaque séance.

Déjeuner

22. Le 14 février, le Président du FIDA donnera en l'honneur des invités de marque et des chefs de délégation ayant participé au Conseil des gouverneurs un déjeuner qui sera servi dans le salon du FIDA. Les invitations seront lancées à l'avance par l'Unité chargée de la liaison avec les États membres et du Protocole.

Réception

23. Le Président du FIDA donnera une réception le mardi 14 février 2017, dans le salon du FIDA. Tous les délégués et observateurs sont conviés. Un carton d'invitation leur sera remis lors de leur inscription. Si vous devez pénétrer de nouveau dans le bâtiment, vous êtes priés de présenter votre carton d'invitation ou votre laissez-passer du Conseil des gouverneurs à l'entrée principale.

III. Inscription au Conseil des gouverneurs

Désignation des délégués

24. L'article 11.1 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs dispose que "les pouvoirs des Gouverneurs et de leurs suppléants sont conférés par le Chef de l'État ou du gouvernement, ou par le Ministre ou le Secrétaire des affaires étrangères, ou en leur nom, ou par une autre personne dont le Membre a notifié qu'elle est habilitée à le faire. Ces pouvoirs ainsi que la notification des noms des conseillers sont adressés au Président du Fonds une semaine au moins avant l'ouverture de la première session à laquelle les personnes désignées doivent participer. Sauf indication contraire, ces pouvoirs et notifications sont considérés comme valables pour les sessions suivantes, jusqu'à ce que leur résiliation ait été notifiée au Président du Fonds." Il serait vivement apprécié que ces renseignements soient communiqués au Secrétaire du FIDA le 1^{er} février 2017 au plus tard.
25. Pour des raisons d'ordre logistique, les observateurs sont priés de bien vouloir indiquer avant le 1^{er} février 2017 s'ils participeront ou non à la session.

Inscription

26. Tous les membres des délégations officielles et tous les observateurs sont priés de se rendre dès leur arrivée au comptoir des inscriptions situé dans le grand hall pour se faire inscrire et retirer leur laissez-passer pour les réunions. Il est recommandé aux délégués de transmettre à l'avance les noms et les photos des membres de leur délégation de manière à accélérer les formalités d'inscription. Les délégués n'ayant pas fourni ces informations à l'avance se verront dans l'obligation de se faire photographier sur place.
27. Les délégués sont priés de porter en permanence leur badge d'accès aux réunions. Celui-ci leur sera demandé pour pouvoir entrer dans le bâtiment ainsi que dans la salle plénière et dans la salle de conférences Italie, où se déroulera le scrutin.

28. Les délégués pourront s'inscrire le lundi 13 février 2017 de 8 h 30 heures à 17 heures, le mardi 14 février 2017 de 8 heures à 19 h 30 et le mercredi 15 février à partir de 8 heures jusqu'à la clôture de la session.
29. Les journalistes sont priés d'envoyer un courriel à l'adresse IFADnewsroom@ifad.org pour obtenir un formulaire d'accréditation.

Liste des délégations

30. Une liste provisoire des délégations, établie d'après les réponses reçues au 10 février 2017, sera disponible au comptoir des inscriptions afin que des corrections puissent y être apportées, le cas échéant, à partir du 13 février 2017. Une liste définitive des délégations figurera dans le rapport du Conseil des gouverneurs.
31. Il est demandé aux délégués de bien vouloir signaler au comptoir des inscriptions toute modification éventuelle qu'ils pourraient souhaiter apporter à la liste des délégations.

IV. Déclarations des délégués

32. Les chefs de délégation qui souhaitent prononcer une déclaration générale au Conseil des gouverneurs lors des sessions prévues à cette fin sont priés d'en aviser le Secrétaire du FIDA, le Bureau de la liste des orateurs (listofspeakers@ifad.org) au plus tard le vendredi 3 février 2017 (voir le formulaire en pièce jointe II). Il ne pourra être donné suite aux demandes reçues après cette date. Par conséquent, les Gouverneurs sont priés de veiller à ce que les demandes parviennent avant le délai de rigueur.
33. Une liste des orateurs, établie selon l'ordre de réception des demandes, sera mise à la disposition des participants au début de la session. Les demandes reçues après le début de la session seront également traitées par ordre chronologique et une liste des orateurs actualisée sera publiée quotidiennement.
34. Les délégués sont priés de noter que chaque déclaration ne pourra en aucun cas dépasser trois minutes. À cette fin, un système de "feux de signalisation" avertira les orateurs de l'expiration du délai. L'horaire des interventions sera confirmé le matin de chaque séance, sous réserve cependant que le calendrier de travail soit effectivement respecté.
35. Plutôt que de prononcer une déclaration durant la session, les Gouverneurs sont vivement encouragés à présenter un enregistrement vidéo de leur déclaration ou à préparer des déclarations groupées par liste ou par ensemble géographique de pays. Les délégués peuvent également choisir de faire publier l'intégralité de leur déclaration dans le rapport du Conseil des gouverneurs ou sur le site web du FIDA. En pareils cas, les délégués doivent communiquer directement avec le bureau chargé de la liste des orateurs (listofspeakers@ifad.org).
36. Pour faciliter les services d'interprétation, les délégués sont priés de communiquer le texte de leur déclaration par voie électronique. À défaut, ils devront en remettre une copie imprimée le plus tôt possible avant leur intervention.
37. Les déclarations prononcées en séance plénière seront consignées dans le rapport du Conseil des gouverneurs sous forme résumée.

Bureau chargé de la liste des orateurs

38. Le bureau chargé de la liste des orateurs reçoit et consigne toutes les déclarations présentées, détermine l'ordre d'intervention des orateurs prononçant des déclarations au cours des séances plénaires et apporte une assistance aux intervenants en séance. Toute question relative à l'ordre d'intervention des orateurs devra être adressée directement au bureau (listofspeakers@ifad.org). Celui-ci sollicitera l'accord des orateurs pour publier leur déclaration sur le site Internet du FIDA une fois qu'ils l'auront prononcée.

V. Entrée sur le territoire italien

39. Les délégués sont priés de noter que, pour pénétrer sur le territoire italien, ils doivent être munis d'un document de voyage (laissez-passer des Nations Unies ou passeport délivré par leur pays) valable au moins six mois après la date prévue de leur départ d'Italie.
- a) Titulaires d'un passeport national: l'Italie étant l'un des pays signataires de l'Accord de Schengen, les ressortissants des autres pays membres de l'espace Schengen peuvent pénétrer sur le territoire italien sans visa. Les délégués qui ont besoin d'un visa d'entrée doivent en faire la demande auprès de la représentation italienne de leur pays de résidence au moins quatre semaines avant leur date d'arrivée, en joignant une copie de la lettre d'invitation au Conseil des gouverneurs. En cas de difficulté, ils sont invités à prendre contact avec la section voyages et visas du FIDA en envoyant le formulaire ci-joint dûment rempli (pièce jointe I). Les renseignements fournis permettront d'envoyer une note verbale appuyant leur demande à l'ambassade d'Italie auprès de leur pays.
- Les délégués en provenance de pays où il n'y a pas de consulat italien peuvent demander leur visa soit auprès d'un autre pays signataire de l'Accord de Schengen autorisé à représenter l'Italie, soit au consulat ou à l'ambassade d'Italie le plus proche du pays de départ.
- b) Titulaires d'un laissez-passer des Nations Unies: il est possible de pénétrer sans visa sur le territoire italien avec un laissez-passer des Nations Unies lors d'un déplacement en mission officielle de courte durée (moins de 90 jours), quelle que soit la nationalité du titulaire. La lettre d'invitation au Conseil des gouverneurs fera office de déclaration.

Les participants qui arrivent sur le territoire italien par l'aéroport Leonardo da Vinci (Fiumicino) sont priés de noter qu'un poste de contrôle spécial est prévu pour les détenteurs d'un laissez-passer diplomatique/passeport (poste situé sur le côté droit du point de contrôle des passeports, avec un panneau portant la mention "Staff Only/Lasciapassare"), afin d'accélérer les formalités d'entrée.

VI. Services médicaux

40. Le personnel médical et un poste de premiers secours sont à disposition au siège du FIDA. En outre, des dispositions ont été prises avec la FAO pour la fourniture, en cas de besoin, d'autres services médicaux. Ces services devront être demandés par l'intermédiaire du service médical du FIDA.

VII. Autres services

Réservations d'hôtel

41. Il appartient aux délégués d'effectuer eux-mêmes leur réservation.
42. Une liste d'hôtels proposant un tarif préférentiel au FIDA figure en pièce jointe III.

Voyages

43. L'agence de voyages du FIDA, Carlson Wagonlit Travel, peut fournir une assistance pour l'organisation des voyages. Située au rez-de-chaussée, salle B-011, elle est ouverte de 9 heures à 17 heures.
44. Carlson Wagonlit Travel peut également fournir une assistance pour réserver des vols et organiser des transferts ou des excursions, ainsi que pour changer ou modifier des réservations de vol faites par son intermédiaire. Pour les vols réservés par l'intermédiaire d'une autre agence de voyages, tout changement ou toute modification doit se faire par le biais de l'agence de voyages concernée, ou bien directement auprès de la compagnie aérienne ou du prestataire de services concerné. Carlson Wagonlit Travel est cependant à disposition, durant l'horaire de

travail habituel, pour aider les voyageurs à contacter leur compagnie aérienne afin modifier des billets émis par d'autres agences.

45. Le Secrétariat n'est pas en mesure d'organiser les voyages des participants au Conseil.

Opérations bancaires

46. Une filiale de la Banca Popolare di Sondrio est située au rez-de-chaussée, près de la réception. Les heures d'ouverture habituelles des banques italiennes sont: 8 h 30 - 13 heures et 14 h 30 - 16 heures.

Bureau de poste

47. Le siège du FIDA ne dispose pas de bureau de poste. Le bureau de poste le plus proche se trouve via A. Del Sarto 12 (à proximité de via Baldovinetti), à dix minutes à pied. Il est ouvert de 8 heures à 19 heures du lundi au vendredi et de 8 heures à 13 h 15 le samedi.

Courrier

48. Les délégués trouveront leur courrier personnel dans leur casier au comptoir de distribution des documents. Le courrier devra porter clairement la mention "Délégué au Conseil des gouverneurs" et être adressé au Fonds international de développement agricole (FIDA), 44, Via Paolo di Dono, 00142 Rome, Italie.

Télécopie: +39 06 504 3463; courriel: ifad@ifad.org.

Télécommunications

49. Les délégués peuvent recevoir des communications téléphoniques à l'étage des conférences aux numéros suivants: +39 06 5459 2285/2275 (comptoir de distribution des documents); 2101 (comptoir d'inscription). Les délégués pourront se procurer au comptoir d'information d'autres numéros de téléphone ainsi que les numéros de poste des divers bureaux de la conférence et du Secrétariat.

Liaisons Internet

50. Une connexion Internet sans fil (WiFi) sera disponible dans l'ensemble du bâtiment; les délégués peuvent se connecter à Internet de n'importe quel endroit en utilisant la connexion sans fil ifad_guest et le mot de passe ifadguest.

Café Internet

51. Un café Internet est situé à l'étage des conférences, à proximité du bar, au -1. Depuis les ordinateurs, il est possible d'accéder à Internet ainsi qu'à la plateforme interactive du FIDA réservée aux États membres.

Vestiaire

52. Un vestiaire situé dans la zone de conférences, au niveau -1, est à la disposition des délégués.

Taxis

53. Les participants peuvent s'adresser au comptoir d'information pour appeler un taxi. Cependant, ils sont priés de noter qu'une indemnité forfaitaire sera due si le taxi commandé n'est pas utilisé.

Restaurants et cafétérias

54. Café, boissons non alcoolisées, sandwiches et pâtisseries peuvent être achetés à un prix subventionné à la cafétéria située au rez-de-chaussée et au bar de l'étage des conférences, au niveau -1. La cafétéria restera ouverte jusqu'à la fin des travaux les jours où se tiendra la session du Conseil des gouverneurs.
55. La cafétéria self-service du FIDA située au rez-de-chaussée sert le déjeuner de midi à 14 heures. Une liste de restaurants et de self-services situés à proximité du siège pourra être demandée au comptoir d'information.
56. Les délégués sont priés de consulter régulièrement le site web du FIDA, où ils trouveront de nouvelles informations.

Demande d'attestation du FIDA pour l'entrée en Italie

(Les délégués doivent envoyer un courriel à visa-lp@ifad.org)

Vous êtes priés de remplir ce formulaire si vous souhaitez faire une demande de visa.

Le formulaire doit être envoyé, au plus tard 30 jours avant la date de départ, à la Section voyages et visas du FIDA:

Courriel: visa-lp@ifad.org:

Pays de départ du délégué:

Durée du séjour à Rome:

Mme/M.:

Prénom:

Nom:

Nationalité:

Date de naissance:

Passeport n°:

- Pays d'émission:
- Date d'émission:
- Date d'expiration:

Courriel:

Télécopie:

Coordonnées du vol:



Conseil des gouverneurs du FIDA

Quarantième session – Rome, 14-15 février 2017

FIDA, 44, Via Paolo di Dono, Rome

Formulaire à remplir pour prononcer une déclaration

Chef de délégation:

Nom:

Titre officiel:

Souhaiterait prendre la parole le:

mardi 14 février 2017, le matin

mardi 14 février 2017, l'après-midi

mercredi 15 février 2017, le matin

Le temps de parole alloué aux chefs de délégation est de trois minutes au maximum. Dans la mesure du possible, le créneau horaire demandé par les participants sera respecté. L'horaire des interventions sera confirmé le matin de chaque séance, sous réserve cependant que le calendrier de travail soit effectivement respecté.

Prière de communiquer le présent formulaire dûment rempli au plus tard le vendredi 5 février 2017 à l'adresse listofspeakers@ifad.org.

Hôtels à Rome – Tarif préférentiel 2017 pour le FIDA

Rates shown below are special United Nations rates provided for hotels in Rome. Rates may vary according to low/high season. The agreement is with IFAD and is extended to other United Nations agencies. Bookings and payments must be done directly with the hotel. IFAD is responsible only and exclusively for the bookings made by IFAD directly.

EUR – (IFAD & WFP VICINITY)		Euro
HOTEL TRE FONTANE		
Via del Serafico, 51	Double:	104.00
00142 Rome		
Tel: +39 06 5195 6556 / 5196 3538		
Fax: +39 06 51955419		
E-mail: info@hoteltrefontane.it		
Website: www.hoteltrefontane.it		
CASA SAN BERNARDO		
Via Laurentina, 289	Double:	73.50
00142 Rome	for Single use	
Tel: +39 06 540 7651		
Fax: +39 06 5407654		
E-mail: info@casasanbernardo.it		
Website: www.casasanbernardo.it		
SHANGRI-LA' CORSETTI		
Viale Algeria, 141	Double:	116.00
00144 Rome	For Single use	
Tel: +39 06 5916441		
Fax: +39 06 5413813		
E-mail: info@shangrilacorsetti.it		
Website: www.shangrilacorsetti.it		
SHERATON ROMA HOTEL & CONFERENCE CENTER		
Viale del Pattinaggio, 100	Double:	
00144 Rome	for single use	116.00
Tel: +39 06 5453 7000/ 800 780 525		
Fax: +39 06 594 0555		
E-mail: sales.sheratonrome@sheraton.com		
Website: www.sheraton.com/roma		
HOTEL AMERICAN PALACE EUR		
Via Laurentina, 554	Single:	75.00
00143 Rome	Double:	81.00
Tel: +39 06 5913552		
Fax: +39 06 5911740		
E-mail: info@americanpalace.it		
Website: www.americanpalace.it		
HOTEL PULITZER ROMA		
Viale Guglielmo Marconi, 905	Double:	121.00
00146 Rome		
Tel: +39 06 598 591		
Fax: +39 06 5985 9815		
E-mail: bookings@hotelpulitzer.it		
Website: www.hotelpulitzer.it		
HOTEL ANTICA LOCANDA PALMIERI		
Via di Grotta Perfetta, 555/A	Double:	64.00
00142 Rome	Double sup.:	74.00
Tel.: +39 06 5153 30428		
Fax: +39 06 5153 0428		
E-mail: info@anticalocandapalmieri.it		
Website: www.anticalocandapalmieri.com/en/default.html		

HOTEL ORTO DI ROMA
 Via di Grotta Perfetta, 551
 00142 Rome
 Tel: +39 06 504 2224
 Fax: +39 06 503 2090
 E-mail : info@hotelortodiroma.com
 Website: www.hotelortodiroma.com

IBIS STYLES ROMA EUR HOTEL
 Viale Egeo, 133
 00144 Rome
 Tel: +39 06 9444 2000
 Fax: +39 06 5422 9899
 E-mail: H9301@accor.com
 Website: www.ibisstylesromaeur.it/en

AVENTINO - (FAO VICINITY)

HOTEL VILLA SAN PIO
 Via di Santa Melania, 19
 00153 Rome
 Tel: +39 06 570 057
 Fax: +39 06 574 1112
 E-mail: info@aventinohotels.com
 Website: www.aventinohotels.com

HOTEL AVENTINO
 Via di San Domenico, 10
 00153 Rome
 Tel: +39 06 570 057
 Fax: +39 06 5700 5488
 E-mail: info@aventinohotels.com
 Website: www.aventinohotels.com

HOTEL SANTA PRISCA
 Largo Manlio Gelsomini, 25
 00153 Rome
 Tel: +39 06 574 1917
 Fax: +39 06 574 6658
 E-mail: hprisca@hotelsantaprisca.it
 Website: www.hotelsantaprisca.it

HOTEL DOMUS AVENTINA
 Via di Santa Prisca, 11/B
 00153 Rome
 Tel: +39 06 5746 135
 Fax: +39 06 5730 0044
 Website: www.hoteldomusaventina.it

EUROSTARS SAINT JOHN HOTEL
 Via Matteo Boiardo, 30
 00185 Rome
 Telephone: +39 06 9799 7045
 Fax: +39 06 9799 7070
 E-mail: reservations.hotsaintjohn@eurostarshotels.com
 Website: www.eurostarssaintjohn.com/EN/hotel.html

CENTRAL AREA ROME

HOTEL LANCELOT	Single:	104.00
Via Capo d'Africa, 47	Double:	124.00
00184 Rome		
Tel: +39 06 7045 0615		
Fax: +39 06 7045 0640		
E-mail: info@lancelothotel.com		
Website: www.lancelothotel.com		
 BETTOJA HOTEL ATLANTICO		
Via Cavour, 23	Single	116.00
00184 Rome	Double for	
Tel: +39 06 485 951	single use:	
Fax: +39 06 482 7492		123.00
E-mail: atlantico@bettojahotels.it		
Website: www.romehotelatlantico.it		
 BETTOJA HOTEL MASSIMO D'AZEGLIO		
Via Cavour, 18	Single:	118.00
00184 Rome	Double:	125.00
Tel: +39 06 487 0270		
Fax: +39 06 482 7386		
E-mail: dazeglio@bettojahotels.it		
Website: www.romehoteldazeglio.it		
 BETTOJA HOTEL MEDITERRANEO		
Via Cavour, 15	Single:	120.00
00184 Rome	Double:	126.00
Tel: +39 06 488 4051		
Fax: +39 06 474 4105		
E-mail: mediterraneo@bettojahotels.it		
Website: www.romehotelmediterraneo.it		
 HOTEL ANTICO PALAZZO ROSPI GLI OSI		
Via Liberiana, 21	Single:	105.00
00185 Rome	Double:	126.00
Tel: +39 06 4893 0495		
Fax: +39 06 481 4837		
E-mail: info@hotelrospigliosi.com		
Website: www.hotelrospigliosi.com		
 HOTEL PALAZZO AL VELABRO		
Via del Velabro, 16	Double:	129.00
00186 Rome		
Tel: +39 06 679 2758		
Fax: +39 06 679 3790		
E-mail: velabro@velabro.it		
Website: www.velabro.it		
 HOTEL DE PETRIS		
Via Rasella, 142	Double	88.00
00187 Rome		
Telephone: +39 06 4819626		
E-mail: www.hoteldepretis.it		
Website: www.hoteldepretis.com		
 HOTEL NORD NUOVA ROMA		
Via Giovanni Amendola, 3	Double	113.00
00185 Rome		
Telephone: +39 06 4885441		
Website: www.hotelnordnuovaroma.it		

OTHER AREAS

HOTEL MERCURE EUR ROME WEST

Viale Eroi di Cefalonia, 301
00128 Rome

Tel : +39 06 5083 4111

E-mail: info@merceromawest.com

Website: www.mercure.com/gb/hotel-8516-mercure-rome-west

Double:
for single use 88.00

HOTEL H10 ROME CITTA – UI

Via Amedeo Avogadro, 35
(Ex Via Pietro Blaserna, 101)
00146 Rome

Tel: +39 06 556 5215

Fax: +39 06 559 3263

E-mail: h10.roma.citta@h10hotels.com

Website: www.hotelh10romacitta.com/it/index.html

Double:
for single use 113.80

EUROSTARS ROMA AETERNA HOTEL

Via Casilina, 125 / Piazza del Pigneto, 9a
00176 Rome

Telephone: +39 06 70603

Fax: +39 06 7061 4003

E-mail: info@eurostarsromaaeterna.com

Website: www.eurostarsromaaeterna.com/EN/hotel.html

Double: 105.00